



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

EDF

Question écrite n° 113793

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les différentes taxes locales apparaissant sur les factures d'EDF. En effet, à la rubrique « taxe et contribution », une ligne « taxe sur la consommation finale d'électricité », une ligne « taxe locale consommation » et enfin une ligne « taxe locale abonnement » sont dorénavant présentes. Si nous savons pourquoi ces différentes taxes ont vu le jour, puisqu'il faut entretenir localement les réseaux électriques, il semble en revanche que les consommateurs se demandent si la TVA est dès à présent calculée sur ces taxes locales, au regard de leur facture EDF, et si c'est le cas, il souhaiterait connaître les finalités de cette démarche qui consiste à taxer une taxe.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113793

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7520

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)